

AVIS DE PUBLICATION

En application de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'en date du

17 juillet 2020

une demande d'autorisation à été déposée à l'Administration de la Gestion de l'Eau, sous référence

EAU/AUT/20/0593

concernant la

réalisation d'infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « rue Dicks » à Remich.

sur les parcelles cadastrales

200/7146 et 219/26

de la section A des Bois à Remich

Une copie de la demande d'autorisation est déposée à la commune et peut être consultée librement.

Remich, le 4 août 2020

pour le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire f.f.,

